



Bureau de la réglementation, des associations et des élections

Constitution du dossier de candidature – documents impératifs

Mesdames, Messieurs,

La période de dépôt de candidature pour les élections municipales et communautaires 2026 se déroulera pour le département du Calvados du 9 au 26 février 2026 s'agissant du premier tour, les 16 et 17 mars 2026 pour le second conformément à l'arrêté préfectoral DCL-BRAE-25-038.

Le dépôt s'effectue en préfecture du département du Calvados (site CAD – 1 rue Daniel Huet – 14000 CAEN) **uniquement** sur rendez-vous préalablement pris via le lien suivant :

https://rdv.anct.gouv.fr/prendre_rdv?departement=&public_link_organisation_id=1984

Le dossier devra impérativement comporter les pièces dont la liste figure ci-dessous (**l'ordre indiqué devra être scrupuleusement respecté**), qui peut donc varier en fonction de la taille de la commune dans laquelle vous envisagez de présenter votre liste de candidats. **Tout dossier incomplet entraînera son rejet et la nécessité de prise d'un autre rendez-vous.**

Seront notifiées à toutes les listes candidates les grilles de nuances de listes et individuelles applicables pour le scrutin, le représentant de la liste devra signer l'attestation de notification. Cette attestation comportera les informations relatives aux droits d'accès et de rectification (art. 49 et 50 de la loi du 6 janvier 1978). Les grilles dès leur publication nationale seront mises à disposition sur le site internet de la préfecture, ainsi que les attestations liées.

1) Communes de moins de 1000 habitants :

- le CERFA 14998*03 (déclaration de candidature de liste aux élections municipales et communautaires – à compléter et signer par la tête de liste)
- le CERFA 17609*01 (annexe au CERFA 14998*03 – liste des candidats incluant la tête de liste, communes de moins de 1000 habitants)
- le CERFA 14997*04 (déclaration de candidature aux élections municipales et communautaires – à compléter et signer par chaque candidat y compris la tête de liste) auquel seront joints **impérativement** les éléments suivants :
 - . copie d'un justificatif d'identité avec photographie
 - . preuve de l'inscription sur la liste électorale de la commune
 - . preuve de l'attaché communale s'il s'agit d'une inscription sur la liste électorale d'une autre commune
 - . si vous n'êtes pas inscrit sur une liste électorale, vous devez **impérativement** produire à la fois la preuve de votre nationalité française/un B3 du casier judiciaire national/la preuve de votre attaché communale
- attestation de notification des grilles de nuance signée par la tête de liste

2) Communes de plus de 1000 habitants :

- le CERFA 14998*03 (déclaration de candidature de liste aux élections municipales et communautaires – à compléter et signer par la tête de liste)
- le CERFA 17608*01 (annexe CERFA 14998*03 – liste candidats conseillers municipaux incluant la tête de liste, communes de plus de 1000 habitants)
- le CERFA 17607*01 (annexe CERFA 14998*03 – liste candidats conseillers communautaires, communes de plus de 1000 habitants)
- le CERFA 14997*04 (déclaration de candidature aux élections municipales et communautaires – à compléter et signer par chaque candidat y compris la tête de liste) auquel seront joints **impérativement** les éléments suivants :
 - . copie d'un justificatif d'identité avec photographie
 - . preuve de l'inscription sur la liste électorale de la commune
 - . preuve de l'attaché communale s'il s'agit d'une inscription sur la liste électorale d'une autre commune
 - . si vous n'êtes pas inscrit sur une liste électorale, vous devez **impérativement** produire à la fois la preuve de votre nationalité française/un B3 du casier judiciaire national/la preuve de votre attaché communale
- attestation de notification des grilles de nuance signée par la tête de liste

3 Communes de plus de 9000 habitants :

- le CERFA 14998*03 (déclaration de candidature de liste aux élections municipales et communautaires – à compléter et signer par la tête de liste)
- le CERFA 17608*01 (annexe CERFA 14998*03 – liste candidats conseillers municipaux incluant la tête de liste, communes de plus de 1000 habitants)
- le CERFA 17607*01 (annexe CERFA 14998*03 – liste candidats conseillers communautaires, communes de plus de 1000 habitants)
- le CERFA 14997*04 (déclaration de candidature aux élections municipales et communautaires – à compléter et signer par chaque candidat y compris la tête de liste) auquel seront joints **impérativement** les éléments suivants :
 - . copie d'un justificatif d'identité avec photographie
 - . preuve de l'inscription sur la liste électorale de la commune
 - . preuve de l'attaché communale s'il s'agit d'une inscription sur la liste électorale d'une autre commune
 - . si vous n'êtes pas inscrit sur une liste électorale, vous devez **impérativement** produire à la fois la preuve de votre nationalité française/un B3 du casier judiciaire national/la preuve de votre attaché communale
- le récépissé de déclaration de mandataire financier ou d'une association de financement électoral
- attestation de notification des grilles de nuance signée par la tête de liste

Dossier de candidature	Commune de – de 1000 habitants	Commune de + de 1000 habitants	Commune de + de 9000 habitants
Déclaration de candidature de la liste (CERFA liste + annexes)	CERFA de la liste candidate complété Annexe liste CM	CERFA de la liste candidate complété Annexe liste CM Annexe liste CC	CERFA de la liste candidate complété Annexe liste CM Annexe liste CC
Nombre de candidats sur la liste	-2 candidats < effectif légal < +2 candidats (L. 2121-2 CGCT)	effectif légal < +2 candidats (L. 2121-2 CGCT)	effectif légal < +2 candidats (L. 2121-2 CGCT)
CERFA candidat	Complétude de la déclaration de candidature de chaque candidat : nom, prénom(s), sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession du candidat, mention manuscrite de chaque candidat (qui désigne le candidat «tête de liste»), signature	Complétude de la déclaration de candidature de chaque candidat : nom, prénom(s), sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession du candidat, mention manuscrite de chaque candidat (qui désigne le candidat «tête de liste»), signature	Complétude de la déclaration de candidature de chaque candidat : nom, prénom(s), sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession du candidat, mention manuscrite de chaque candidat (qui désigne le candidat «tête de liste»), signature
Pièce d'identité	De chaque candidat : vérifier la condition d'âge	De chaque candidat : vérifier la condition d'âge	De chaque candidat : vérifier la condition d'âge
Parité de la liste	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Qualité d'électeur	Obligatoire pour chaque candidat	Obligatoire pour chaque candidat	Obligatoire pour chaque candidat
Attache à la commune	Obligatoire pour chaque candidat qui n'est pas inscrit sur liste électorale de la commune où la liste se présente	Obligatoire pour chaque candidat qui n'est pas inscrit sur liste électorale de la commune où la liste se présente	Obligatoire pour chaque candidat qui n'est pas inscrit sur liste électorale de la commune où la liste se présente
Mandataire financier de la liste	Non	Non	Déclaration de mandataire financier (ou les pièces permettant d'y procéder).